



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire  
Agence Auxiliaire de Korhogo  
Section de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité  
XAPS/ATY/YAE

## **CAHIER DES CHARGES**

### **FOURNITURES D'EQUIPEMENTS DE CAISSE POUR L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO A KORHOGO EN COTE D'IVOIRE**

Janvier 2026

## I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 1 - OBJET

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) souhaite acquérir des équipements de caisse pour l'Agence Auxiliaire de Korhogo.

A cet égard, elle envisage d'organiser un appel à concurrence en vue de sélectionner des entreprises spécialisées qui seront chargées de fournir lesdits équipements.

### 2 - ALLOTISSEMENT

Le marché est constitué d'un lot unique.

### 3 - CONFORMITÉ DES OFFRES

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

### 4 - PÉRIODE DE VALIDITÉ DES OFFRES

La validité des offres devra être d'au moins cent quatre-vingt (180) jours, à compter de la date limite de dépôt des plis.

### 5 - LANGUE DE SOUMISSION

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

### 6 - FRAIS DE SOUMISSION

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel à concurrence.

### 7 - MONNAIE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

### 8 - RÉGIME FISCAL

La Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UEMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale, sur présentation du formulaire du titre d'exonération dûment renseigné par le fournisseur, accompagné de la facture en quatre (4) exemplaires.

### 9 - PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS

L'offre devra être présenté en trois (3) parties distinctes, à savoir :

- la lettre de soumission ;
- la proposition technique ;
- la proposition financière ;
- les documents administratifs.

#### 9.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint à l'annexe 2 précisant tous les éléments de sa proposition.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

## **9.2. Offre technique**

L'offre technique comprendra :

- les caractéristiques techniques des équipements et des accessoires proposés ;
- le délai de garantie ;
- le délai de livraison ;
- les fiches techniques et prospectus en couleur des équipements proposés ;
- l'attestation de représentation du fabricant et la disponibilité d'un service après-vente (SAV), le cas échéant ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

## **9.3. Offre financière**

Les offres financières doivent être établies hors taxes en FCFA et inclure tous les frais y relatifs, conformément au cadre de devis en annexe :

- les prestations ;
- les frais accessoires ;
- la main d'œuvre.

## **9.4. Documents administratifs**

- Assurance de responsabilité civile ;
- bilan des trois dernières années ;
- registre de commerce ;
- attestation de régularité fiscale ;
- attestation de déclaration à la caisse de prévoyance sociale.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

## **10 - DATE ET HEURE LIMITES DE TRANSMISSION DES DOSSIERS**

Les offres devront être transmises en version « PDF » aux adresses électroniques [yfofana@bceao.int](mailto:yfofana@bceao.int) et [tyadaye@bceao.int](mailto:tyadaye@bceao.int) au plus tard le **vendredi 13 février à 18 heures TU**, délai de rigueur.

## **11 - CONDITIONS DES OFFRES**

### **11.1. Lieu de livraison**

Les équipements doivent être livrés dans les locaux de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Korhogo en Côte d'Ivoire. La livraison est effectuée aux risques et à la charge du soumissionnaire, qui est tenu de conditionner les équipements de manière à éviter les dommages durant le transport.

### **11.2. Délai de livraison**

**Le délai de livraison doit être indiqué** dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

### **11.3. Garantie**

La durée minimale exigée pour la garantie est de douze (12) mois. Cette garantie s'entend pièces et main-d'œuvre.

## 12 - RECEPTION DES EQUIPEMENTS

La réception interviendra en deux (2) temps, selon la procédure suivante :

- réception provisoire après la livraison des équipements (95% du montant du marché) ;
- réception définitive (5% du marché restant), à la fin de la période de garantie d'un (1) an, après la levée de toutes les réserves émises.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux Parties. La réception des travaux se fait sur demande de l'Entrepreneur.

Lors de la livraison des matériels, il sera établi un constat de leur état, notamment, pour confirmer s'ils sont livrés conformément au descriptif, au respect du cahier des charges et aux instructions de la Banque.

Si les équipements sont satisfaisants à toutes les conditions imposées par le présent cahier des charges, et s'il n'a été relevé aucun défaut sur la qualité des matériels livrés, la réception sera prononcée par le Maître de l'Ouvrage. La liste des réserves émises sera transmise à l'Entreprise en vue de leur levée immédiate.

Dans la mesure ainsi définie de la responsabilité de l'Entrepreneur, il sera tenu de procéder, à ses frais et sans pouvoir prétendre à une indemnité, au remplacement des matériels, qui ne conviendraient pas à leur objet pour quelque raison que ce soit (vice de matière, de montage, de construction, de conception etc.).

## 13 - NOTIFICATION

Après analyse des offres et délibération, l'octroi du marché sera notifié au soumissionnaire retenu avant l'expiration du délai de validité des offres par une lettre de commande dûment signée par l'Autorité compétente ou par mail et transmission du bon de commande.

## 14 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront envoyer leurs requêtes, par courrier électronique aux adresses : tyadaye@bceao.int et yfofana@bceao.int.

Les préoccupations formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement communiquées à tous les soumissionnaires.

## IMPORTANT :

- Les équipements à fournir doivent être de dernière génération, de bonne marque et livré avec des accessoires neuves et compatibles ;
- Les documentations techniques des équipements proposés seront impérativement rédigées en langue française et jointes à l'offre.

## ANNEXE I : CARACTÉRISTIQUES

Tableau récapitulatif

| Désignation  | Quantité | Observation |
|--|----------|-------------|
| Transpalettes électriques mod. EY20L<br>système de conduite: pedestrian <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité nominal 2000 kg</li> <li>- Longueur 1552 mm</li> <li>- Largeur 550 mm</li> <li>- Dimension des fourches ( largeur) : 160 mm</li> <li>- Dimension des fourche (longueur) : 1150 mm</li> <li>- Distance entre les bras de fourche : 550 mm</li> <li>- Rayon de braquage : 1353 mm</li> <li>- Puissance du moteur de traction : 0.75 kw</li> </ul>            | 2        |             |
| Gerbeur électrique STXFFL reference STX1545NFFL <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité de charge : 1.5 tonne</li> <li>- Hauteur de levée : 4500 mm</li> <li>- Batterie : 300 Ah</li> </ul>  | 1        |             |
| Filmeuse de palette mod. FP/10 ULTRA 1500<br>Référence : 5510FP1U <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diamètre de la table tournante:1500 mm</li> <li>- Capacité maxi chargeable : 2000 kg standard</li> <li>- Dimension max palette: 800x1200mm</li> <li>- Hauteur max de la palette 2200 mm</li> <li>- Vitesse montée/descente chariot 1 à 4/min</li> <li>- Alimentation standard : 220v+T+N</li> <li>- Puissance installé 0.4 kw</li> <li>- Poids machine: 300 kg</li> </ul> | 1        |             |
| Chariots à dossier amovible à 4 roues  | 2        |             |
| Appareil de cerclage rechargeable : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : ORGAPACK OR-T 250</li> <li>- 2 batteries de 14,4V / 2,6AH</li> </ul>   | 1        |             |
| <b>TOTAL HT</b>  |          |             |

Arrêté le présent devis descriptif à la somme de [Montant en chiffres et en lettres] hors taxes.

**NB :** Les soumissionnaires devront proposer un planning précis des travaux à exécuter dans leurs offres.

**ANNEXE II : Lettre de soumission**

A l'attention de :

MONSIEUR LE CHEF DE L'AGENCE AUXILIAIRE  
DE LA BCEAO A KORHOGO

Objet : Fourniture d'équipements de Caisse

Nous, soussignés, (prénoms, nom et qualité) soumettons, par la présente, une offre de prix pour la fourniture d'équipements pour un montant de ..... (FCFA).

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations mentionnées dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre offre engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, nous nous engageons, si notre offre est retenue, à procéder à la fourniture d'équipements de caisse, dans les délais convenus.

Il est entendu, par nous, que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins-disante, ni l'une quelconque des offres que vous pourrez recevoir.

Signataire mandaté

Prénoms, nom et titre du Signataire